



L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 25 mai à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents :** Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, André VEYRAT, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Pascal PATE, Audrey PREGET, Guy MOUCHERAUD, Xavier VERGNES.

**Absents excusés :** Marie-Odile ANTIGNAC, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour deux décisions modificatives sur le budget primitif 2023.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

#### **Décision modificative :**

Monsieur Ascencio FERNANDEZ, adjoint délégué aux finances explique au Conseil Municipal que le percepteur nous a demandé de faire deux modifications budgétaires :

- Le résultat d'investissement 2022 reporté dans le budget 2023, égal à 123 676,01 €, est différent de celui figurant dans le CA 2022, qui est déficitaire de 7 984,56 €
- Le conseil municipal a voté la somme de 139 645,13 € en dépenses de fonctionnement au chapitre d'ordre 023 " virement à la section d'investissement" et aucune somme en recettes d'investissement au chapitre d'ordre 021 "virement de la section de fonctionnement".

Or, ces chapitres d'ordre doivent toujours être égaux entre eux.

Adopté à l'unanimité pour ces deux modifications budgétaires.

#### **Adhésion à l'observatoire fiscal :**

Monsieur le Maire propose d'adhérer à l'observatoire fiscal de la Communauté de communes. Ceci concerne les impôts qui sont souvent non collectés par les communes et engendre donc un manque à gagner important. Le coût de l'adhésion est de 1200 €.

Voté à l'unanimité

#### **Point travaux :**

- Défibrillateur : Monsieur le Maire explique que nous avons eu à utiliser le défibrillateur qui a sans doute permis de sauver une vie. Il rappelle que ce défibrillateur se trouve à l'EHPAD (établissement ouvert 24h / 24h). Il propose d'acquérir un 2<sup>ème</sup> défibrillateur extérieur qui pourrait être positionné sur la place, près de l'abribus pour gagner ces quelques minutes qui peuvent sauver une vie.

Voté à l'unanimité.

- Vidéosurveillance : Monsieur le Maire rappelle que le conseil avait opté pour l'installation de caméras en plusieurs tranches de façon à échelonner les paiements. Il propose au conseil un devis de la Société DATV pour la tranche 2023 ainsi que le devis de la Coopérative d'Electricité pour le raccordement au croisement du chemin des Mages.

Voté à l'unanimité

- Lors des différentes festivités, nous avons régulièrement besoin de barnums. Jusqu'à présent la CCVH nous les prête s'ils sont disponibles mais ce n'est pas toujours le cas. Monsieur le Maire propose d'en acheter deux de 3x4,5 m.

Voté à l'unanimité

- L'entreprise CAMPA qui s'occupe de l'entretien de notre système campanaire nous a signalé que le marteau électrique de la cloche du glas était cassé et que le battant de la cloche moyenne était positionné trop bas et risquait de l'abîmer. Ils nous ont fait parvenir un devis de 1561 € pour la remise en état.

Voté à l'unanimité

- Monsieur le Maire rappelle que nous avons régulièrement des problèmes avec l'éclairage du stade : tous les projecteurs ne fonctionnent pas, ils prennent l'eau et rouillent. De plus ils consomment beaucoup d'électricité car ce sont des lampes halogènes. Il propose au conseil le devis de l'entreprise SMIE pour les remettre en état et les remplacer par des projecteurs leds.

12 voix pour et 1 abstention

- Pour la mise en sécurité et accessibilité de la route de l'Apparition (route départementale), nous avons fait appel au Département pour leur faire part de notre projet. Selon eux il faudrait que ce projet passe par une étude ce qui retarderait les travaux et engendrerait probablement des frais supplémentaires. Monsieur le Maire propose de reconvoquer le Département avec l'entreprise de travaux pour voir les points et détails à régler avant de commencer la mise en sécurité de cette rue.
- Les travaux de réfection des toilettes publiques à la salle chaussettes sont en cours ainsi que ceux du parc des jeux d'enfants.
- Nous avons fait faire un devis pour les problèmes récurrents d'inondation de la rue de l'Aurelle après chaque grosse pluie. Le devis s'élève à environ 500 000 €. Monsieur le maire propose de faire une étude par l'entreprise Entech, entreprise qui avait déjà travaillé pour nous pour le pluvial du Chemin de l'Ermitage.
- L'Office National des Forêts a fini ses travaux de débroussaillage autour de la Chapelle Saint Antoine ainsi que l'ébranchage des pins qui n'avaient pas brûlés dans les Travers sur une surface de 4ha.

#### Point SIVU :

Monsieur signale au conseil qu'une réunion du conseil du SIVU aura le mardi 31 mai.

#### Point EHPAD et MARPA :

Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier IDRA a été déposé au Département pour l'obtention de subventions pour la création du projet MARPA. Nous sommes la 1<sup>ère</sup> collectivité à le poser. Nous devons maintenant présenter un dossier prévisionnel financier.

#### Acquisition terrain :

Le rendez-vous pour la signature du compromis d'achat du terrain de l'avenue de Popian est pris chez le notaire. Pour rappel le prix est de 150 000 €.

#### Point festivités :

Le programme des festivités à venir a été distribué dans les boîtes aux lettres. Le Conseil choisit le menu du 13 juillet et fixe le prix des repas : 10 € par adulte et 5 € par enfant.

La séance a été levée à 20h15.

Le Maire  
Grégory BRO



La secrétaire de séance  
Anne BOUDES